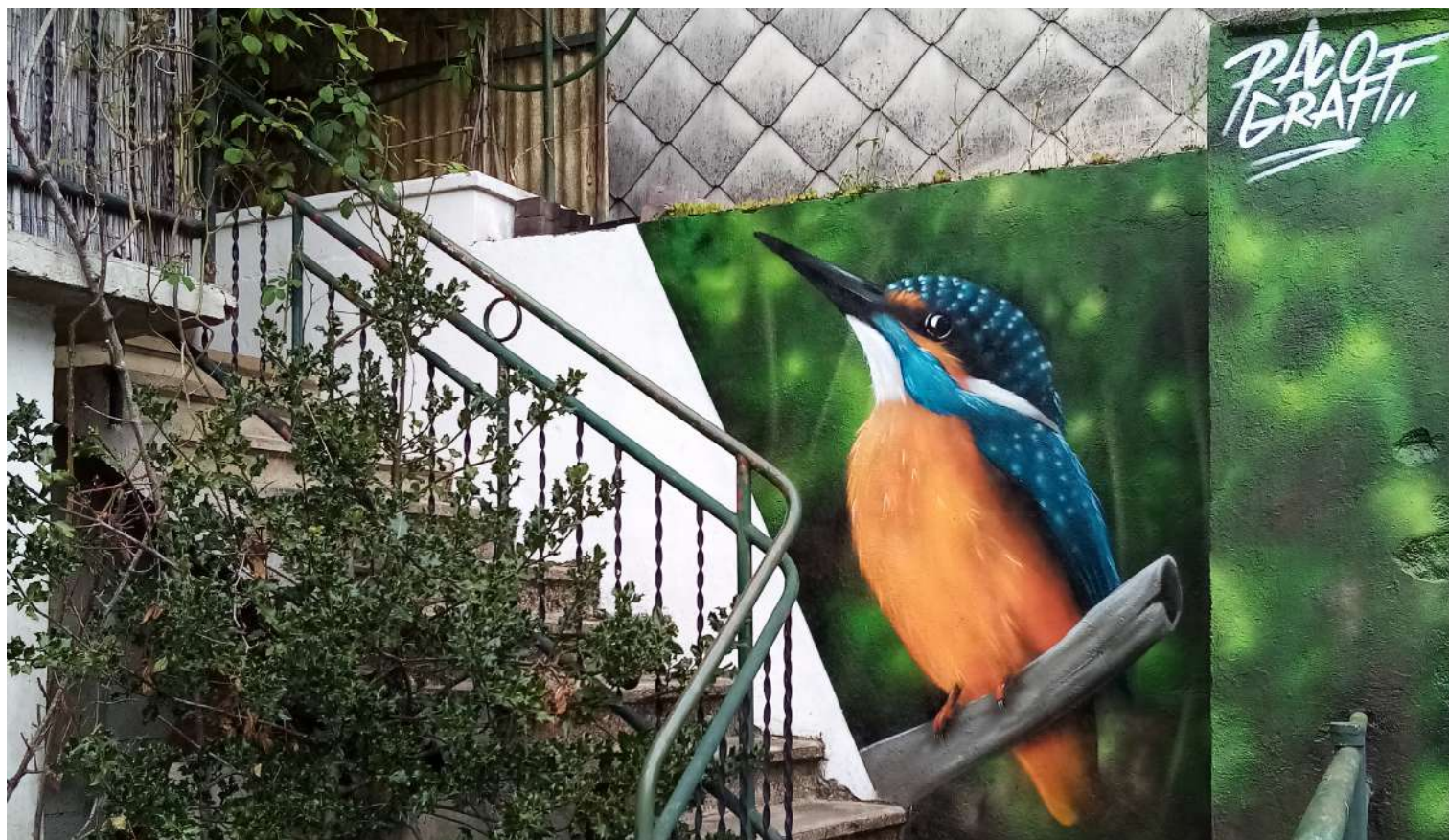


CENTRÈS INFO'



Le bulletin municipal d'information de la commune de Centrés
numéro 4



AU SOMMAIRE

Communiqués

Visite du Sous-préfet
Travaux voirie / Consignes de tri
Incivilités / Adressage
Païement en ligne / Horaires
Commémoration 11 novembre
Téléthon

Agenda des manifestations

Actualité des associations
Retour sur l'exposition d'été

Pays Ségali Communauté

Projet de territoire / Visite des élus
La com com à Tayac
Offices de tourisme

Chroniques d'Antan

L'édito du maire

La commémoration du 11 Novembre nous rappelle combien cette époque fut précaire. Pour beaucoup il s'agissait de survivre, pour nos soldats il s'agissait de vivre. Vivre c'est participer à quelque chose. Ici c'était participer à retrouver notre liberté.

Aujourd'hui une autre époque où les dangers ne se nomment pas de la même manière. Il y a le danger climatique, nucléaire, sanitaire, économique ... qui sont tout aussi graves.

Soyons en capacité de cultiver le questionnement systématique ou l'autocritique face à ces crises successives. Ne nous opposons pas les uns aux autres, mais pensons mieux ensemble le monde. Les solutions viendront du « NOUS » et non du « JE ». Nous avons toujours besoin de nous mobiliser pour une chose commune, pour notre communauté.

Je vous invite vivement à participer aux deux événements organisés par un collectif d'associations pour soutenir l'AFM Téléthon. C'est un moment pour nous retrouver et partager ensemble.

Soyons prudents, mais continuons à vivre pleinement.

Nadine Vernhes

> Guillaume Raymond, sous-préfet, en visite à Centrès

Le mercredi 6 octobre 2021, Guillaume RAYMOND, Sous-préfet de la circonscription de Villefranche de Rouergue depuis le 5 mai est venu rencontrer les élus de la Commune et prendre connaissance des différents dossiers portés et soutenus par la municipalité.

C'est autour d'un repas au restaurant associatif « Le Miramont » élaboré et servi par les producteurs et les artisans locaux que le représentant de l'Etat a été accueilli.



Moment propice à l'échange Monsieur le Sous-préfet s'est intéressé à la « physionomie » très rurale de la commune caractérisée par une population renouvelée, son activité économique à dominante agricole et son dynamisme basé sur un riche tissu associatif.

Le groupe portant le projet d'unité de méthanisation agricole collectif a présenté les enjeux économiques, agronomiques et environnementaux du programme, sa situation, son avancée en lien avec des partenaires institutionnels. Les agriculteurs et citoyens ont également exprimé la volonté de proposer aux citoyens désireux de soutenir le projet un financement participatif.

Monsieur le Sous-préfet a, quant à lui, apporté des éléments mobilisables pour la réalisation du projet. Une visite au Château de Taurines s'imposait, si Monsieur le sous-préfet a loué la restauration de la bâtisse, il a aussi été agréablement surpris par la qualité de l'exposition d'art contemporain. Lors de cette visite Madame Nadine Vernhes, Maire de la commune a exposé les projets conséquents gérés par la municipalité, l'aménagement des villages de Taurines et Tayac, l'enfouissement des réseaux dans le village de Centrès, la réhabilitation du bâti jouxtant le Château de Taurines ...

Les élus ont apprécié la disponibilité et le sens de l'écoute du représentant de l'état très attentif aux enjeux de la ruralité.

> Travaux voirie

La voirie est une compétence intercommunale. La commune contribue par un transfert de charges à financer son entretien. Ce transfert de charges est évalué en fonction du nombre de kilomètres de chaque commune.

Pour la commune de Centrès, il est de 95233 € pour 53,95 km. Ce montant va être modifié à la hausse pour 2022 et porté à 103 210 €.

Par ailleurs la commune fait intervenir une entreprise pour le fauchage et le débroussaillage.

Les agents communaux effectuent également divers travaux (curage de fossés, pose de buses, élagage, fauchage, ...)

Cette année plus particulièrement ils sont intervenus pour débroussailler les accotements sur les voies les plus étroites. L'ensemble de ces travaux représente près de 30 000 €.



> Extension des consignes de tri

À partir du 1er novembre 2021 les consignes de tri évoluent. De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres rejoindront nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : tous les emballages et papiers se trient !

Le SYDOM s'est engagé depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de cette extension des consignes avec pour objectif de faciliter le geste de tri de tous les Aveyronnais et ainsi recycler un maximum de déchets... tout en réduisant le poids du sac noir.
Plus d'infos: <https://trionstousleemballages.fr/>



> Informations incivilités

Bouteilles en verre à ne pas laisser au bord des containers (orientation vers déchetterie ou autre container à verre)

Encombrants et Ferraille à ne pas mettre dans les containers ordures ménagères (orientation déchetterie)

> Adressage

Les numéros de plaque sont en cours de distribution mais peuvent aussi être retirés en mairie. Ne pas hésiter à se rapprocher de la mairie si besoin d'un certificat d'adresse mal libellé.

> Un service en ligne

Pour l'ensemble de ses créances, la Commune de Centres vous informe qu'il est dorénavant possible de payer en ligne en toute sécurité.



Tous les renseignements figurent sur l'avis des sommes à payer ou la facture que vous allez recevoir :

- Connectez-vous sur www.payfip.gouv.fr
- Saisissez les renseignements demandés
- Vérifiez et validez les informations

Sur la page de paiement sécurisée, indiquez les références de votre carte bancaire puis validez.

Votre facture est réglée.

> Rappel des horaires d'ouvertures de vos services publics

- Secrétariat de Mairie, Mme Véronique SLOMP : du mardi au vendredi de 13 heures à 18 heures.

Tél : 05 65 69 23 01

Mail : mairie.centres@orange.fr

- Agence Postale, Mme Françoise COUPIAC : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h50.

Tél : 05 65 72 06 79

> Commémoration du 11 novembre

Ce jeudi 11 novembre les Anciens Combattants de la commune et la population se sont réunis devant le monument aux morts de Centrés pour célébrer le 103^e anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et rendre hommage à tous « les morts pour la France » des conflits anciens et actuels, qu'ils soient civils ou militaires.

Madame le Maire a donné lecture du message de la Ministre déléguée aux Anciens Combattants, Geneviève Darrieussecq :

«... A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.... »



Ce souvenir vécu dans chaque commune au même moment est là aussi pour nous rappeler à nos valeurs de fraternité qui œuvrent pour un monde de paix et de liberté.

A Centrés, le moment fut recueilli lorsque le nom de chaque soldat, ayant donné leur vie pour la France, a été énoncé, recueilli aussi lorsque le chant de la Marseillaise a retenti.

Le moment fut solennel pour le jeune Antoine qui représentait son grand-père, porte drapeau du village de Centrés invitant les jeunes générations à ne pas oublier.

Après la cérémonie chacun s'est retrouvé pour partager le verre de l'amitié à la salle du Miramont.

> Le Téléthon, une mobilisation exceptionnelle pour vaincre la maladie

Élan de solidarité unique au monde, cette manifestation donne à l'AFM Téléthon les moyens de mener le combat contre l'handicap musculaire et la myopathie.

En 2020, la situation sanitaire inédite a inhibé la solidarité populaire. Cette année malgré le contexte compliqué les communes du Naucellois ont souhaité accompagner la générosité lors des journées officielles du Téléthon le samedi 4 et dimanche 5 décembre.



A Centrés, autour et au village de Taurines un collectif d'associations en lien avec la municipalité organisera 2 événements le dimanche 5 décembre.

- En matinée Los Caminaires de Centrés vous invite à la Marche du Téléthon : randonnée de 5 km accessible à tous. Départ 10 h, cours du Château.

- A midi, les comités des fêtes de Centrés et Tayac, le comité d'animation Taurinol, les Quilles de Tayac/Taurines, le club des 3 Vallées, Château de Taurines se mobilisent pour vous proposer le Drive du Téléthon.

Le repas à emporter, composé d'une soupe au fromage, de rôti de porc et de 2 petits choux sera servi à partir de 11h30 au Château de Taurines.

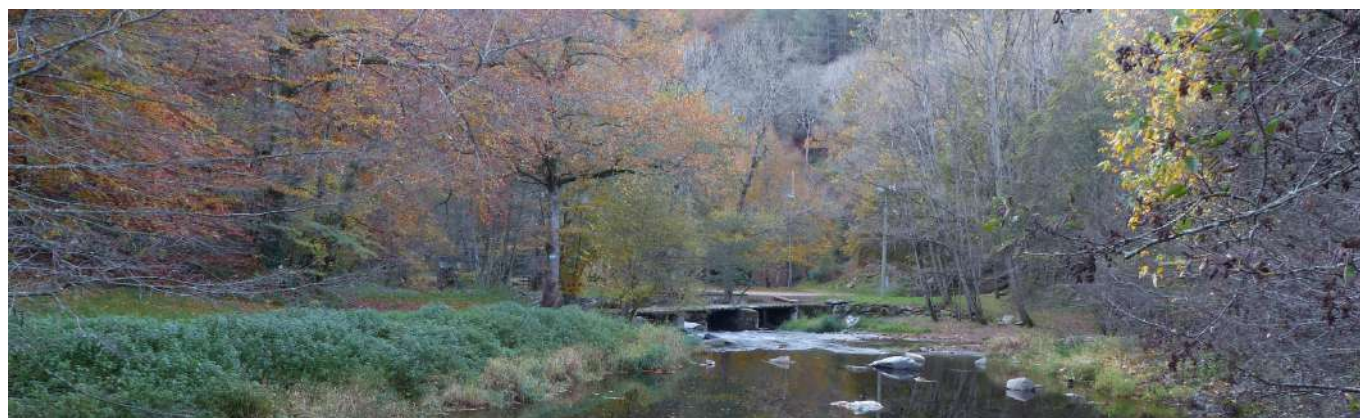
Le nombre de repas est limité, le prix est fixé à 12 €, Il est impératif de réserver avant le 30 novembre auprès de Joëlle Gayraud 06 98 54 25 66 de Gilles Vernhes 06 71 96 29 72.

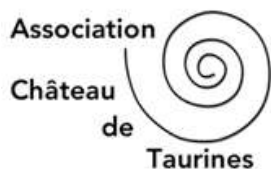
Une urne sera à disposition. Les dons libellés à l'AFM Téléthon donneront droit à un reçu fiscal.

« MERCI » nous disent les malades et leur famille,
« Vous nous donnez la force de guérir ».

Agenda des manifestations

NOVEMBRE			
Tous les lundi 18 heures	École de Taurines	Cours de chorale	Yaqua & Compagnie
2e et 4e jeudi	École de Taurines	Après-midi cartes	Les Trois Vallées
3 ^e dimanche		Randonnée pédestre	Les Caminaires
Dimanche 28	Salle des fêtes de Tayac	Repas d'automne	Les Trois Vallées
DÉCEMBRE			
Tous les lundi 18 heures	École de Taurines	Cours de chorale	Yaqua & Compagnie
Vendredi 3	Miramont	20h30 Film Dilli à Paris	Parents/enfants
Samedi 4	ouverture de la bibliothèque	14 h – 18 h	Marque-Page
Dimanche 5	Château Taurines	Journée Téléthon Rando + Drive	Collectif d'associations De la commune
Samedi 18	Château de Taurines	A partir de 15 heures Goûter de Noël + contes Lâcher de lanternes	Parents/enfants
3 ^e dimanche		Randonnée pédestre	Les Caminaires
2e et 4e jeudi	École de Taurines	Après-midi cartes	Les Trois Vallées
JANVIER			
Tous les lundi 18 heures	École de Taurines	Cours de chorale	Yaqua & Compagnie
Dimanche 2	ouverture de la bibliothèque	14 h – 18 h	Marque-Page
Samedi 8	Salle des fêtes de Centrés	repas soupe au fromage	Sport quilles Taurines/Tayac
Mercredi 12	Salle des fêtes de Tayac	Assemblée générale Galette	Les Trois Vallées
FÉVRIER			
Tous les lundi 18 heures	École de Taurines	Cours de chorale	Yaqua & Compagnie
3 ^e dimanche		Randonnée pédestre	Les Caminaires
2e et 4e jeudi	École de Taurines	Après-midi cartes	Les Trois Vallées
Samedi 5	ouverture de la bibliothèque	14 h – 18 h	Marque-Page
Dimanche 6	École de Taurines	Après-midi crêpes	Parents/enfants
Dimanche 6	Salle des fêtes de Tayac	Loto	Comité d'animation Tayac





Une exposition qui porte bien son nom ! Du « réel à l'onirique »

Voilà que la saison s'achève, une belle saison riche en évènements, rencontres et partages !
L'exposition présentée au château de Taurines accueillait trois artistes : Baptiste Debombourg et son œuvre monumentale au deuxième étage, Richard Fauguet et son oeuvre prêtée par le Frac d'Aquitaine et enfin Cécile Falières avec son installation dans le parc du château.



Baptiste DEBOMBOURG



R. FAUGUET



Cécile FALIERES

Le vernissage a été un franc succès, comme un besoin, une envie de se retrouver. Plus d'une centaine de personnes était présente pour partager ce moment de convivialité.



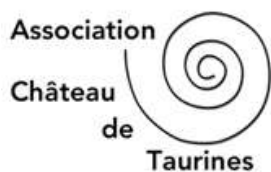
Les visiteurs, émerveillés, ont parcouru l'exposition. Une œuvre a cependant retenu davantage leur attention : l'œuvre de Baptiste Debombourg. Réalisée in situ, à partir de 200 pare-brises, sa création a mobilisé une quinzaine de bénévoles autour de Baptiste et de Hugues le régisseur. Fatigue, inquiétude, rien n'a entamé la bonne humeur et l'engagement de cette belle équipe !



Envol des pare-brise pour
le 2ème étage.

Moment incontournable : café
du matin et programme de la
journée.





Des événements ont jalonné tout l'été :

Visite des marcheurs de la randonnée organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Naucelle et les Caminaires.



Visite des élus du Pays Ségali Communauté.



En partenariat avec l'association YaQua et Cie, un magnifique spectacle Besoin de tendresse dans la cour du château par la Cie « En Eaux Troubles ».



Visite de Monsieur le sous-préfet.



Jos et sa troupe Singulier Pluriel ont présenté une performance danse signée à partir du verre et de l'oeuvre de Baptiste Debombourg. Cette action réalisée en partenariat avec Aveyron Culture a permis à quelques-uns d'entre nous de se plier à l'exercice.



Comme tout a une fin, et après avoir reçu un peu plus de 1500 visiteurs, les œuvres ont quitté leur salle, les voix se sont tues, la porte du château s'est refermée en attendant le 3ème opus de notre projet triennal qui portera sur les vitraux.

Belle saison grâce à l'engagement sans faille de toutes et de tous, au soutien des élus et particulièrement de Madame Verhnes, maire de Centres et des membres du conseil municipal.

Un grand merci !!! A l'année prochaine !!

> Projet Politique du Territoire Pays Ségali

Le Pays Ségali est un territoire récent, issu d'une fusion de Communautés de Communes au 1er janvier 2017. Afin de créer une vision commune, et de partager des objectifs opérationnels à mettre en œuvre, le territoire s'est engagé dans l'élaboration de son Projet Politique de Territoire. Celui-ci sera la colonne vertébrale des politiques publiques qui seront mises en œuvre à court, moyen et long termes.

Pour cela, le Projet Politique de Territoire doit se construire avec les 23 communes du territoire, et ses 18 000 habitants. Il doit être le fruit d'une concertation participative pour que les élus du territoire puissent y trouver du sens, se l'approprier et le partager avec leurs administrés. Il doit aussi s'inscrire dans la continuité des politiques existantes et des divers dispositifs : le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires d'Occitanie, le Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ouest Aveyron, et poser ainsi les jalons du projet politique du futur Plan Local d'urbanisme intercommunal.

Ce territoire composite est à la croisée de plusieurs dynamiques qui influent ou à l'inverse qui sont influencées par les projets menés à l'échelle communale ou intercommunale. Il s'agit notamment de l'accueil de nouvelles populations (pendulaires vers et depuis Rodez ou même Albi, résidences secondaires), du maintien, de la réorganisation et de la création de services en conséquence (petite enfance, jeunes, personnes âgées...), d'attractivité économique (maintien du tissu existant et accueil de porteurs de projets innovants), préservation du patrimoine bâti (opération de réhabilitation des logements et des sites publics), conservation des paysages (agriculture, tourisme), et animation de la vie quotidienne des habitants (cafés, associations et événements culturels, sport (dont les quilles...)).

Cette démarche a été lancée en juillet 2021 et doit s'achever en juin 2022. Elle est composée de trois phases distinctes :

PHASE 1 : Elaboration d'un diagnostic stratégique (juillet-décembre 2021)

- Analyser les données et études existantes (dont SCoT et documents d'urbanisme locaux)
- Réaliser une étude multithématique et transversale du territoire et de ses dynamiques
- Identifier les valeurs partagées du territoire, et les éventuelles visions contradictoires
- Emerger et hiérarchiser les enjeux territoriaux.

Cette phase fera l'objet d'une rencontre avec chacun des 23 maires de la collectivité ainsi que trois moments de mobilisation des acteurs économiques et associatifs qui font vivre le territoire au quotidien.

PHASE 2 : Elaboration du projet politique de territoire « document visionnaire » (janvier- avril 2022)

- Permettre de faire émerger une vision partagée du territoire à l'échelle des 23 communes
- Co-construire une démarche à horizon 5, 10 et 20 ans (prospective)
- Mobiliser les élus du territoire pour construire une vision commune
- Consulter les habitants pour croiser les points de vue

Lors de cette deuxième phase des temps de mobilisation sont convenus autour de six ateliers thématiques où les maires, les services et les habitants de Pays Ségali pourront proposer leurs visions et participer à la co-construction du programme de développement du territoire.

- 1° atelier Cohésion territoriale et sociale
- 2° atelier Développement économique
- 3° atelier Accessibilité Réciprocités Interdépendances
- 4° atelier Paysages et tourisme
- 5° atelier Environnement / transitions
- 6° atelier Centres-bourgs et polarités

En parallèle seront menés des temps d'enquête en ligne et lors des marchés hebdomadaires.

PHASE 3 : Déclinaison et mise en forme du projet politique (mai-juin 2022)

- Proposer des axes et des actions stratégiques spécifiques
- Proposer un plan d'actions réaliste, robuste et en cohérence avec les documents règlementaires qui s'imposent
- Identifier les besoins d'évolution des services de la communauté de communes.

Ce dernier temps sera ponctué par la rédaction du programme d'actions, et des ateliers de validation par les élus du territoire et finalisation de ce même document.

A cette occasion, deux vidéos seront réalisées afin de partager auprès des habitants les avancées de la démarche, mais également pour la présentation dynamique du projet politique du Pays Ségali.

> Visite du territoire

Une journée conviviale pour lancer la construction du Projet Politique du Pays Ségali !

Elus et bureaux d'études ont sillonné le Pays Ségali en bus le 23 juillet dernier lors d'une première visite du territoire. Celle-ci s'est tenue sous la forme d'un parcours commenté par les élus eux-mêmes, ponctué d'étapes insolites comme la visite de l'exposition d'art contemporain du Château de Taurines ou l'immersion dans la Fabriculture de Moyrazes.



Ainsi, les élus ont pu partager avec l'équipe d'étude mandatée leur vision du territoire et les actions menées par les communes et la communauté de communes du Pays Ségali. Cette visite constitue un premier échange autour des principaux enjeux du territoire en matière d'économie, d'habitat, de services ou encore d'attractivité (emplois, dynamiques résidentielles, préservation du patrimoine, ...).

Cette visite a également permis aux élus de partager leurs points de vue sur ce territoire en construction qu'est la communauté de communes du Pays Ségali. Cette journée s'est achevée par une note conviviale au café associatif CambouLoisirs de Camboulazet.

Pendant un an, de nombreux temps d'échanges avec les élus, les acteurs économiques et associatifs, ainsi que les habitants du territoire seront proposés.

> Rapport de la réunion du conseil communautaire du Jeudi 21 octobre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni le Jeudi 21 octobre à la salle des fêtes de Tayac.



Les principaux sujets abordés concernaient :

- Les avenants sur les travaux d'extension des gymnases de Baraqueville, du pôle enfance à Ceignac, d'un atelier de transformation de viande de porc à Cassagnes pour un montant total de 67 451 €.

- La demande de subvention au fonds européen LEADER pour l'étude du projet de territoire du Pays Ségali. Afin de mener à bien ce projet, le Pays Ségali sollicite un accompagnement financier :

<i>coût de l'étude :</i>	<i>64 740.00 €</i>
<i>subvention Leader</i>	<i>31 075.20 €</i>
<i>autofinancement</i>	<i>33664.80 €</i>

- La vente de terrains dans la zone artisanale de Montvert à une société de négoce, au Puech 2 à une entreprise de travaux publics à Plaisance à une entreprise « garagiste » pour un montant total de 121 697 €.

- Les aides à l'investissement immobilier des entreprises :

 - pour la réalisation de l'extension et le réaménagement d'un bâtiment d'une entreprise agro-alimentaire avec création de 5 emplois,

 - pour un investissement immobilier d'une entreprise de terrassement par aspiration avec création de 3 emplois,

 - pour l'acquisition d'un bâtiment d'une entreprise d'électricité générale avec création de 3 emplois,

 - pour une construction d'un bâtiment d'une entreprise de serrurerie et maintenance industrielle avec création de 2 emplois.

- Le prêt d'un montant de 1 200 000 € d'une durée de 15 ans, avec un taux fixe de 0,58 % mensualisé à l'échéance constante. Le coût de cet emprunt est de 53 246,60 €.

- La modification du siège de la communauté qui est fixé 100 place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE, près de la mairie.

> Ségala, Sauvage de caractère

Aujourd'hui le touriste cherche à découvrir un "pays", une région, son parcours ne se limite pas à ses frontières administratives. Cette logique a conduit les présidents des deux offices de tourisme, M. Mouysset et M. Le Meignen à mutualiser leur communication dans l'objectif d'augmenter la notoriété de la destination Ségala et de proposer une offre touristique équilibrée et performante. Les valeurs et l'identité du Ségala sont un tout qui doit être valorisé à l'échelle du département de l'Aveyron.

La marque de destination est née de la volonté commune des offices de tourisme Pays Ségali et Aveyron Ségala d'offrir au Ségala la place qu'il mérite parmi les destinations de tourisme vert qui comptent en Aveyron et en Occitanie.

De ce territoire, dont on dit que seul le seigle pouvait y pousser, les hommes et femmes qui y vivent ont su y déceler les opportunités et exploiter la nature brute et vierge pour en révéler toute la qualité.



Ce pays au patrimoine historique, offre la diversité et la générosité des destinations qui ont su conserver leurs racines sans céder aux sirènes d'un tourisme standardisé et artificiel.

Cette posture place aujourd'hui le Ségala au carrefour d'un nouveau tourisme plébiscité au sortir d'une crise sanitaire sans précédent.

Le goût des choses simples, l'authenticité, le patrimoine, la qualité dans un espace préservé correspondent en tout point aux nouvelles attentes. Adieu le « toujours plus », bienvenue le « mieux » ; mieux profiter, mieux apprendre, mieux découvrir, mieux échanger, mieux vivre en somme !

C'est au contact du tempérament affirmé de ses habitants, de ses professionnels, de ses nouveaux ségali que le territoire se révèle le mieux.

Derrière cette apparente rugosité se cache de vrais amoureux du Ségala. Des passionnés de leur savoir-faire, animés simplement par une envie ardente de partager les trésors connus d'eux seuls qu'ils soient artisans, restaurateurs, hébergeurs prestataires de loisirs, éleveurs...

L'Office de Tourisme Pays Ségali et l'Office de tourisme Aveyron Ségala, dont les sièges sont respectivement à Sauveterre de Rouergue et à Rieupeyroux, assurent indépendamment depuis 2017 la promotion touristique de leurs territoires Pays Ségali Communauté et la Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur.

Les deux OT travaillent néanmoins conjointement depuis plusieurs années. Cette histoire commune ayant commencé en 1995 avec l'association Ségala Vivant se poursuit aujourd'hui.

Un état des lieux de l'offre touristique du Ségala, des structures d'accueil et des stratégies existantes a d'abord été réalisé. Les attentes des élus, des partenaires et des acteurs locaux recueillies et analysées lors d'entretiens et de réunions, ont permis de définir les actions à mener et de définir la stratégie de communication mutualisée de la marque de destination Ségala. Un plan d'actions sur plusieurs années, une prospective financière et un programme d'investissement en ont découlé.

L'investissement estimé à 35 000 € (définition de la marque/promotion et communication) est financé en partie sur fond propre. Des demandes de subvention ont été déposées dans le cadre du programme LEADER à hauteur de 48% de l'enveloppe globale et auprès du Conseil Départemental de l'Aveyron via l'ADT.

Par sa position géographique, enclavée, le Ségala, pays des cents vallées, a préservé la qualité de ses espaces naturels et le charme du patrimoine à dimension humaine.

Il s'agit d'un véritable projet de destination sur tout le sud-ouest de l'Aveyron, dans le Ségala, afin de conjuguer les atouts particuliers et complémentaires des deux territoires. Cette marque les réunit autour de leurs valeurs communes d'authenticité, de simplicité et de qualité.

> Ségala, Sauvage de caractère

En effet, la simplicité des habitants du Ségala, fiers de leurs racines, se manifeste par un accueil authentique des visiteurs autour du petit patrimoine, naturel et préservé, de la gastronomie traditionnelle et locale, de l'itinérance douce. Un géotourisme qui préserve et valorise le Ségala, son environnement, son patrimoine, sa beauté, sa culture et le bien-être de ses habitants.

Aujourd'hui, le nouveau logo et la charte graphique installent une identité visuelle commune du territoire du Ségala.

SÉGALA.
AVEYRON
SAUVAGE DE CARACTÈRE

Pour la saison 2022, une brochure de destination commune assurera la promotion des activités touristiques, des sites et de l'ensemble des animations communes aux deux territoires.

En juin 2022, des agendas estivaux annonceront les manifestations.

La fusion programmée des réseaux sociaux aboutira à la mise en ligne d'un site internet unique prévu pour 2024.

Cette importante mobilisation de l'ensemble des acteurs du tourisme sur le territoire conforte une dynamique de développement de la qualité des structures, et favorise l'émergence de nouveaux projets.

Le Ségala en 2020 :

Nombre de lits (marchands et non marchands) en Ségala : 13 883 lits et 837 100 nuitées.

Aveyron Bas Ségala Viaur : 4 852 lits touristiques soit 35% du parc total soit 292 985 nuitées

Pays Ségali : 9 031 lits touristiques soit 65% du parc total soit 544 115 nuitées

(source - SITA ADT Mai 2020)

Le poids économique du tourisme en Ségala peut être estimé à 38 506 600 €

sur la base d'une dépense journalière de 46 €

(source CRTL - ADT)

L'accueil dans les offices de tourisme entre juin et septembre 2021 :

Aveyron Ségala Viaur : 1689 personnes accueillies et 2354 demandes

Pays Ségali : 4138 personnes accueillies et 8 210 demandes soit 9 899 personnes.

Le territoire

Depuis février 2017, l'OT Pays Ségali est un Etablissement Public Administratif géré par un Conseil d'Administration et un Président de l'OT qui administre une équipe et un Directeur.

Il représente 23 communes : Baraqueville ; Boussac ; Cabanès ; Calmont ; Camboulazet ; Camjac ; Cassagnes-Bégonhès ; Castanet ; Castelmary ; Centrès ; Colombières ; Crespin ; Gramond ; Manhac ; Meljac ; Moyrazès ; Naucelle ; Pradinas ; Quins ; Sainte-Juliette-sur-Viaur ; Saint-Just-sur-Viaur ; Sauveterre-de-Rouergue et Tauriac-de-Naucelle.

Depuis décembre 2017, l'office de Tourisme Aveyron Ségala est constitué sous forme de régie communautaire dotée de la seule autonomie financière.

Elle assure le développement touristique de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur qui représente 6 communes : La Capelle-Bleys - La Salvetat-Peyralès - Le Bas Ségala - Lescure-Jaoul - Prévinières - Rieupeyroux - Tayrac.

La régie est administrée sous l'autorité du Président de la communauté de communes et du conseil d'exploitation, par une directrice. Deux agents complètent l'équipe.



Etre ambassadeur de la Marque Ségala

La marque Ségala est créée pour parler de manière uniforme du territoire : c'est un langage unique, une image unique qui traduit notre culture et nos valeurs. Pas seulement réservée aux institutions c'est à vous habitants et professionnels de vous l'approprier pour devenir Ambassadeur de votre territoire !

Vous vous reconnaissez dans ses valeurs : simplicité, authenticité et qualité ? Il vous suffira de signer la charte éthique pour pouvoir l'utiliser et participer ainsi à la promotion du Ségala.

Les Chroniques d'Antan

La jument de Matabiau

La tâche la plus difficile pour un tribunal, et qui demande le plus de temps, est de démêler le vrai du faux et on peut dire qu'en ce 17 frimaire An III de la République (7 décembre 1794), avec l'audition d'un individu aussi madré et retors qu'Anatole Guiral, trafiquant aveyronnais né à Caplongue, près d'Arviu et habitant à Albi, les juges de Toulouse avaient affaire à forte partie. La qualité de trafiquant n'avait pas à cette époque la connotation douteuse qu'elle a acquise de nos jours. Il s'agissait de marchands ambulants qui revendaient avec un petit bénéfice les objets transportables qu'ils pouvaient trouver sur leur chemin, non sans toutefois s'abstenir de profiter de certaines occasions de rapine, ce qui nuisait fortement à leur réputation.

Le 6 décembre, un jardinier, Antoine Miquel, logé au Faubourg de la Vérité (ça ne s'invente pas!), près du pont de Matabiau, sur le canal, vient déposer en compagnie de Jean Faure, maréchal ferrant, contre le citoyen Guiral, à l'Hôtel de Ville de Toulouse. La veille de ce jour, Guiral est venu lui demander de garder pour la nuit dans son écurie, une jument noire accompagnée d'une mule. D'après le jardinier, Guiral avait l'air soucieux et sur ses gardes, ce qui ne manqua pas d'intriguer le logeur. Il lui dit qu'on viendrait chercher la jument le lendemain. Après cela, il se rend pour souper et dormir chez Jean Faure, le maréchal ferrant à qui il a confié ses marchandises: 4 barres de fer, 2 draps, 2 paquets de poivre et une pioche rouillée sans manche. Le forgeron fait aussi fonction de logeur. Guiral soupe avec deux jardiniers auxquels il déclare qu'il a une jument à vendre, ce qui intéresse l'un d'eux et ils font affaire. Trois quarts d'heure après le départ du trafiquant, les soupçons du jardinier Miquel se confirment. Un nommé Michel Delvau, des environs de Toulouse, vient lui demander s'il n'a pas chez lui une jument qu'il lui décrit et une mule, qui viennent de lui être volées dans les écuries de l'auberge Lacassin. Miquel ouvre la porte de son écurie et Delvau reconnaît ses deux équidés. Comme il est estimé du voisinage, le jardinier les lui livre et promet de faire arrêter le voleur.

Il fait encore nuit le lendemain, lorsque Guiral, apparemment pressé de décamper, se présente chez Miquel pour récupérer les animaux. Le jardinier le prie aimablement de venir les retirer à l'écurie, le fait entrer et ferme aussitôt la porte. Vers les huit heures, secondé par trois hommes du voisinage, il se saisit de Guiral malgré ses protestations et l'emmène à l'Hôtel de Ville. L'audition de Guiral et des témoins se fait le jour même. Après la déposition de Miquel et de Faure, Guiral est sommé de s'expliquer. Il affirme que loin d'avoir volé les deux bêtes à l'auberge Lacassin, il les a trouvées paissant près du pont de Matabiau (là où se trouve maintenant la gare principale de Toulouse) et il en a déduit qu'elles s'étaient échappées de quelque écurie et les a emmenées chez Miquel, qu'on lui a indiqué comme pouvant les abriter, dans l'intention de faire «trompéter» (annoncer à son de trompe) sa trouvaille dans la ville le lendemain. La ficelle était un peu grosse, mais il s'en tint à cette version des faits tout au long de ses interrogatoires.

à suivre

*Le récit est Inspiré du livre de Louis Codomier : La justice en Aveyron au temps de la Révolution.
Deux noms ont été changés pour cause d'homonymie avec des personnes de la commune.*

Roger LAURIOL

Directrice de la publication: Nadine Vernhes
Mairie de CENTRES Le Bourg 12120 CENTRES

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Nadine Vernhes, Edith Gaubert, André Lauras, Régis Barria

Réalisé, imprimé et distribué par nos soins